



Raskas-kayak
6 avenue Pierre Jacquemet
13114 Puylobier
Tél. 04 42 66 39 72

DEMI-JOURNÉE

Fiche technique

DEMI-JOURNÉE

TARIF : 35 Eu./pers
maxi. 10 personnes.
3 h00 d'activité (le matin, l'après-midi
ou le soir en coucher de soleil)
PUBLIC : adultes et adolescents
à partir de 16 ans

Pour ceux qui sont novices et pas très sportifs, cette demi-journée de kayak de mer est idéale et très facile pour se familiariser avec l'activité. Le matin, l'après-midi ou en coucher de soleil pendant 3h00, vous découvrirez les possibilités surprenantes de cette embarcation à naviguer en pleine mer et les vôtres par la même occasion ! Tout commence par une séance d'initiation, où le moniteur vous enseigne les techniques de base de la pagaie afin de pouvoir profiter du paysage surprenant de la rade de Marseille. Le parcours commence de la Pointe Rouge et la navigation longe la côte jusqu'au Goude en passant par le port de La Madrague. Ces ports de pêche typiquement marseillais rendent à cette excursion tout le caractère insolite de la navigation en kayak de mer.

**Ce descriptif n'est pas contractuel, il est là à titre indicatif pour vous faire une idée du séjour qui est soumis à des impondérables (météo, participants ...) qui font que le programme peut en être modifié.*

Déroulement de la séance :

Lieu de Rendez-vous : parking du Port de la Pointe Rouge (mise à l'eau des jet ski, nos ennemis n°1 !).

Rendez-vous : 9h00 ou 14h00 ou 18h-19h00 (suivant la saison pour les couchers de soleil).

Dates : tous les jours.

Condition particulière : savoir nager aisément !

Matériel à prévoir :

- maillot de bain.
- chaussure fermée pour aller dans l'eau.
- t-shirt et vieux pull.
- 1 k-way solide.
- 1 gourde.
- 1 encas.
- couvre chef et lunettes de soleil.

Pour s'inscrire :

Imprimer la fiche de renseignement. La remplir ainsi que l'attestation sur l'honneur. Joindre le secrétariat au 04 42 66 39 72 pour définir une date et la pré-inscription. Envoyer par courrier postal la fiche de renseignement remplie et un acompte en chèque de 15 euros par personne libellé à RASKAS KAYAK.

Soyez sympas, remplissez ces fiches le plus lisiblement possible, la validité de votre inscription en dépend.



FICHE DE RENSEIGNEMENT

NOM (1^{er} participant):

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE POSTALE :

.....

ADRESSE E-MAIL :

N° TEL Domicile :

N° TEL ou vous joindre sur place :

JOURNÉE DU

matin / ap-midi / coucher de soleil

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné (Mr/Mm) atteste sur l'honneur de ma capacité à savoir nager au moins 100 mètres sans aide à la flottabilité ainsi qu'à m'immerger et je ne présente pas à ce jour de contre indication médicale à la pratique du kayak de mer et aux activités nautiques.

J'ai lu les conditions générales de vente et déclare y souscrire

A : le : Signature :



FICHE DE RENSEIGNEMENT

NOM (2^{ème} participant):

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE POSTALE :

.....

ADRESSE E-MAIL :

N° TEL Domicile :

N° TEL ou vous joindre sur place :

JOURNÉE DU

matin / ap-midi / coucher de soleil

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné (Mr/Mm) atteste sur l'honneur de ma capacité à savoir nager au moins 100 mètres sans aide à la flottabilité ainsi qu'à m'immerger et je ne présente pas à ce jour de contre indication médicale à la pratique du kayak de mer et aux activités nautiques.

J'ai lu les conditions générales de vente et déclare y souscrire

A : le : Signature :

Conditions générales de vente :

Toutes les activités de RASKAS KAYAK sont réservées à un public adulte (majorité révolue) qui doit se rendre compte de l'implication physique qu'engendre cette activité. La responsabilité de RASKAS KAYAK se limite dans le temps et dans l'espace aux activités proposées (kayak de mer) et au transport si celui-ci est assuré par le véhicule de la structure. En dehors de l'activité encadrée kayak de mer, RASKAS KAYAK n'a aucune obligation particulière de contrôle et de surveillance.

1. Inscription

L'inscription au séjour s'effectue par la fiche de renseignements apparaissant dans la fiche technique. Cette inscription implique que le pratiquant ait pris connaissance des présentes conditions générales de vente et particulière à chaque fiche technique et déclare y souscrire. L'inscription ne devient définitive qu'après réception du dossier et dans la mesure des places disponibles.

2. Les prix

Les prix comprennent :

Les fiches techniques font le détail de ce qui est compris de façon explicite et ce pour chaque séjour.

- le prêt du matériel de navigation
- un encadrement assuré par un moniteur diplômé d'état

Les prix ne comprennent pas :

- Les transferts du domicile au lieu où se déroule l'activité ainsi que le retour
- Le matériel de couchage pour le bivouac
- Les dépenses individuelles non prévues dans le programme
- Les assurances complémentaires
- Les pique-niques à l'exception de ceux prévus dans le programme (voir fiche technique).

3. Règlement

A l'inscription le participant doit verser un chèque d'acompte du montant indiqué sur la fiche technique de l'activité choisie, à l'ordre de RASKAS KAYAK et le solde un mois avant la date de début d'activité, sans rappel de l'organisation. Un stage non soldé dans le délai fixé peut être annulé par l'organisation, les acomptes restent acquis à celle-ci. Les arrivées tardives, les départs précipités ou les prestations non utilisées ne donnent lieu à aucun remboursement.

4. Annulation

Du fait de RASKAS KAYAK

RASKAS KAYAK peut être amené à annuler l'activité si :

- Le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, le participant sera prévenu 10 jours avant le début de l'activité.
- Les conditions de sécurité l'exigent ou bien en cas d'évènement normalement imprévisible. RASKAS KAYAK proposera, dans la mesure du possible, un report d'activité que le participant sera libre de refuser. Dans ce cas il sera remboursé des sommes versées.

Du fait du participant

Toute annulation doit être adressée à RASKAS KAYAK par lettre recommandée et dans les meilleurs délais, le cachet de la poste faisant foi. Si le participant annule son séjour d'activité, quel qu'en soit le motif, sauf cas de force majeure, RASKAS KAYAK conservera une partie des sommes versées en fonction de la date d'annulation et selon le barème suivant :

- plus de trente jours avant le début du séjour : 10% des sommes versées
- entre trente et quinze jours avant : 50% des sommes versées
- moins de quinze jours avant : 100% des sommes versées

Toutefois, pour ne pas pénaliser le participant de ces sommes versées, RASKAS KAYAK s'engage dans la mesure des places disponibles et du planning mis en place à proposer des dates de remplacement. Si ces dates satisfont le participant, aucune retenue ne sera effectuée sur les sommes versées. En revanche, si les dates ne conviennent pas, la retenue sur les sommes versées sera fonction de la date d'annulation et du barème ci-dessus.

5. Assurance

Responsabilité civile professionnelle RASKAS KAYAK souscrit auprès de la MMA une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les dommages subis par le participant durant l'activité en cas de faute professionnelle de l'encadrement.